



Voice of the Voiceless

Conseil de la Publicité a.s.b.l.
Rue Bara 175
1070 Bruxelles

Bruxelles, le 12 septembre 2016

Concerne: Plainte relative à la publicité de GAIA - réaction

Cher Monsieur Du Laing,

Je vous remercie pour votre courrier nous informant de la plainte que vous avez reçue à l'égard de la publicité de GAIA contre la castration chirurgicale des porcelets (référence de la plainte : BDL/16.104).

La publicité en question, un spot radio, vise à aborder avec une touche d'humour une problématique que nous considérons grave – au même titre que la grande majorité de la population, puisque 69 % des Wallons sont par exemple favorables à une interdiction de la castration chirurgicale des porcelets.

Nous considérons que le spot radio, en tant que publicité non commerciale et humoristique, est en parfaite concordance avec les règles établies par le JEP pour ces deux catégories.

Selon nous, la caricature utilisée à travers la voix d'un éleveur ne pourrait être jugée comme péjorative, et a été mesurée avec prudence par nos soins lors de la réalisation du spot. La voix entendue porte un accent wallon, ce qui correspond à la réalité de l'élevage puisque notre campagne vise notamment une interdiction de la castration des porcelets en Wallonie. Vous noterez que la voix est fort similaire à celle utilisée lors d'une publicité récente de Fanta (<https://www.facebook.com/fantabelgium/videos/1136085723102983>), et qui ne nous semble pas davantage problématique.

La souffrance endurée par les porcelets qui subissent une castration chirurgicale ne fait par ailleurs plus aucun doute scientifique. Elle a notamment été établie par l'EFSA, dans un rapport datant de 2004. Pourtant, le secteur de l'élevage – notamment la Fédération Wallonne de l'Agriculture – continue d'affirmer par voie de communiqués que cette opération chirurgicale pratiquée sur des animaux âgés de quelques jours n'entraîne pratiquement pas de douleur ou de traumatisme ; des propos qui n'ont pas de fondement scientifique mais qui sont néanmoins gratuitement relayés.

C'est donc face à ce constat que notre publicité vise à dénoncer de façon humoristique le « manque de compréhension » qu'ont les éleveurs de la « langue porcine ». Selon notre *étude* de la situation et des données existantes (rapports scientifiques, utilisation courante de la castration en Belgique, justifications du secteur...), il y a donc un décalage entre la réalité vécue par les animaux et les propos des éleveurs.

L'accusation selon laquelle notre spot affirmerait que les éleveurs sont des « idiots », « ignorants » et ont un « niveau intellectuel insuffisant » nous semble manquer de beaucoup d'honnêteté par rapport à ce qui est réellement prononcé dans le texte, et elle correspond selon nous à une interprétation personnelle et fortement intéressée de la part du plaignant.

Enfin, il nous semble que les éléments présents dans notre publicité présentent clairement un lien direct avec le message et/ou la finalité recherchée de la campagne, ainsi qu'une proportionnalité avec le but recherché.

Vous pouvez retrouver la publicité en français via ce lien :
<http://www.gaia.be/fr/porcinpourfermiers>
et en néerlandais via ce lien :
<http://www.gaia.be/nl/bigsvoorboeren>

Convaincus de notre bonne foi et de notre bon respect des règles d'éthique publicitaire dans ce spot radio, nous vous remercions pour la prise en considération de notre position, et attendons de vos nouvelles.

Sincères salutations,

Ann De Greef
Directrice de GAIA

Annexes : dates et supports de diffusion du spot au Nord et au Sud du pays.